

Séance extraordinaire du 30 mars 2012**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1** Présentation des états financiers au 31 décembre 2011.**2.2** Modification de la résolution numéro 89-03-2012 se rapportant au programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec édition 2012.**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **30 mars 2012 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf	Gilles Robillard	
Louise Houle Richard	Pierre Paquin	Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Monsieur Robert Johnson a motivé son absence.

Environ 5 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

1.1

96-03-2012

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée**2.****DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1****Présentation des états financiers au 31 décembre 2011.**

Les états financiers en date du 31 décembre 2011 sont présentés par monsieur Jonathan Paquet de la firme Marcil Lavallée. Par la suite, le document est déposé.

2.2

97-03-2012

Modification de la résolution numéro 89-03-2012 se rapportant au programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec édition 2012.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mario Legault a informé la municipalité de Lac-Simon qu'il n'organisera pas la Fête nationale des Québécoises et Québécois pour la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire organiser des célébrations à l'occasion de la Fête nationale, car cette fête est considérée comme l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la population de la municipalité de Lac-Simon souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de présenter une demande d'assistance financière;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon remplacent monsieur Mario Legault par monsieur Jacques Maillé afin qu'il soit autorisé à présenter pour et au nom de la municipalité une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012;

QUE la municipalité de Lac-Simon à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Adoptée

c.c. Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ)

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens se questionnent sur certains postes de dépenses ainsi que la composition du surplus.

4.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

98-03-2012

Levée de l'assemblée.

Sur proposition Monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

Adoptée

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC
Maire

Jacques Maillé
Directeur général